CM-AM DOLLAR CASH S

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 105,78$
Actif sous gestion : 622,27M$US

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

1 2 3 4 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds ; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque »).

HORIZON DE PLACEMENT

Supérieur à 7 jours

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit français CM-AM SICAV
Classification AMF : Fonds monétaires à valeur liquidative variable (VNAV)
Date de création : 15/05/2025
Indice de référence : SOFR capitalisé (Secured Overnight Financing Rate)
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Devise : USD
Fréquence de Valorisation : Quotidienne
Risques importants non pris en compte par l'indicateur : Risque de contrepartie, Risque de liquidité, Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR001400TSA1
Centralisation : J avant 12H00
Règlement : J ouvrés
Eligibilité au PEA : Non
Droits d'entrée max : 0%
Droits de sortie max : 0%
Frais de gestion maximum : 0,608% TTC maximum
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 0.16%
Dépositaire : Banque Fédérative du Crédit Mutuel
Valorisateur : CIC
Société de gestion : Crédit Mutuel Asset Management
Gérant(s) :

Yann
ROLLAND

Salim
KHALIFA

L'indice de référence a été rattaché au fonds le 30/06/2021.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance égale à celle de son indicateur de référence, le SOFR capitalisé (Secured Overnight Financing Rate) diminué des frais de gestion réels, sur la durée de placement recommandée. En cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatiles, la valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser de manière structurelle ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre fonds et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital.

PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	6 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	0,26%	0,89%	1,87%	2,81%	3,95%	-	-	-
Référence	0,31%	0,94%	1,87%	2,81%	3,86%	-	-	-

Annualisées	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	-	-	-
Référence	-	-	-

PERFORMANCES NETTES ANNUELLES

La performance annuelle sera disponible lorsque le fonds aura une année calendaire complète de track-record.

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION

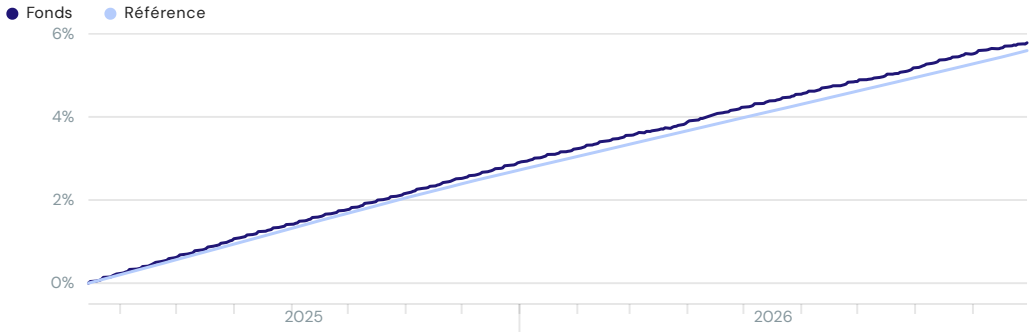

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Fréquence hebdomadaire	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité fonds	0,18%	-	-	-
Ratio de Sharpe	10,62	-	-	-
Tracking-Error	0,13%	-	-	-

	Depuis création
Gain Maximum	5,78%
Max. Drawdown	-0,01%
Recouvrement	1 jours (le 24/03/2026)

Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138. Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

CM-AM DOLLAR CASH S

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif

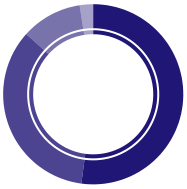

Titres obligataires	52,10%
TCN court terme	34,55%
Liquidités	10,93%
Fonds monétaires	2,42%

NOTATIONS COURT-TERME

En % actif

TRANCHE DE MATURITÉ

En % actif

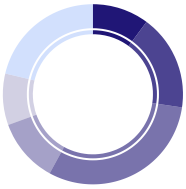

0-1 mois	8,79%
1-3 mois	14,89%
3-6 mois	26,54%
6-9 mois	9,97%
9-12 mois	8,01%
> 1 an	18,45%

PAYS

En % actif

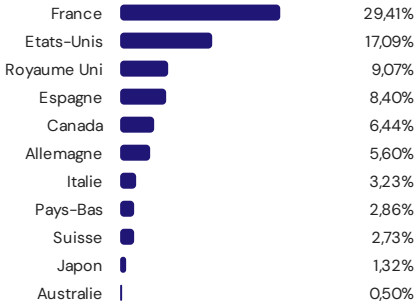

INDICATEURS DE RISQUES

Sensibilité taux	0,43
Maturité moyenne (WAM)	156
Vie moyenne (WAL)	199
Nombre de titres	100
Nombre d'émetteurs	54

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir.

SECTEURS

En % actif

TYPES DE TAUX

En % actif

EMETTEURS

En % actif

Emetteurs	Poids
Société Générale	4,02%
Banco Santander SA	3,85%
VW CREDIT INC	3,57%
BPCE S.A.	3,52%
Crédit Agricole SA	3,48%
BBVA sa new york branch	3,43%
Barclays PLC	2,77%
Amcor UK Finance Plc	2,73%
Citigroup Inc	2,67%
Bank of Nova Scotia	2,65%

PRINCIPALES LIGNES

Hors monétaire

Obligations	Types d'instrument	Date d'échéance	Pays	Poids
Vw Credit Inc 4,22 % 11/01/2027	TCN court terme	11/01/2027	Allemagne	3,49%
Amcor Uk Finance Plc 2,75 % 22/10/2026	TCN court terme	22/10/2026	Suisse	2,73%
Sonepar Sas 0,00 % 15/10/2026	TCN court terme	15/10/2026	France	2,41%
Coface Sa 0,00 % 30/11/2026	TCN court terme	30/11/2026	France	2,39%
Hsbc Usa Inc 3,92 % 04/12/2026	TCN court terme	04/12/2026	Royaume Uni	2,39%
Credit Agricole Cib 4,28 % 27/11/2026	Titres obligataires	27/11/2026	France	2,19%
Barclays Plc 3,25 % 12/02/2027	Titres obligataires	12/02/2027	Royaume Uni	2,16%
Commerzbank Ag 3,26 % 03/02/2027	Titres obligataires	03/02/2027	Allemagne	2,03%
Lloyds Banking Group Plc 3,75 % 18/03/2028	Titres obligataires	18/03/2028	Royaume Uni	1,97%
Banco Santander Sa 4,25 % 31/03/2027	TCN court terme	31/03/2027	Espagne	1,96%

Nombre de titres en portefeuille: 78 **Poids des 10 principales lignes:** 23,72%

CM-AM DOLLAR CASH S

**Univers: Univers monétaire*

SCORES ESG

Min 1 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture ESG	100,00%	89,29%
Score ESG	6,52	6,04
Score E	5,98	5,59
Score S	6,21	5,78
Score G	7,11	6,82

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 1 / Max 10

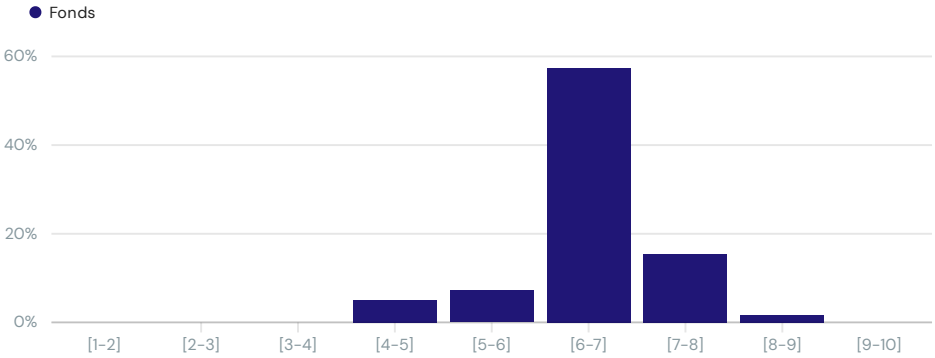

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Le modèle d'analyse ESG propriétaire de Crédit Mutuel Asset Management permet d'évaluer les risques et opportunités extra-financiers des émetteurs constituant le portefeuille, au travers de 3 grands piliers d'analyse que sont l'environnement, le social et la gouvernance. Une notation est calculée sur les 3 volets, ce qui permet de positionner chaque émetteur en matière ESG. L'exercice des droits de vote et le dialogue ou l'engagement avec les entreprises, notamment en cas de controverses, complètent notre approche d'investisseur responsable.

Environnement : ce pilier évalue les stratégies de gestion et de réduction des impacts environnementaux des entreprises au sein de leurs activités et sur l'ensemble de leur chaine de valeur et couvre notamment la démarche environnementale de l'entreprise, la trajectoire climat, la politique de biodiversité, les consommations d'eau et d'énergie ou encore la gestion des déchets.

Social : ce pilier analyse les stratégies de gestion du capital humain (englobant les salariés mais aussi les fournisseurs et sous-traitants) ainsi que les relations avec les clients et la société civile. Sont ici évalués le respect des droits humains, la politique de santé & sécurité, les moyens mis en œuvre pour le développement des compétences, la qualité de l'emploi ou bien les pratiques commerciales et marketing.

Gouvernance : ce pilier porte à la fois sur l'éthique des affaires (pratiques de lobbying, respect des règles de marché en matière de corruption..) ainsi que sur les pratiques de gouvernement d'entreprise (composition et fonctionnement des organes de gouvernance, rémunération des dirigeants...)

CM-AM DOLLAR CASH S

AVERTISSEMENT

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.
Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu - Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg
Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.
Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.
Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.
Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.
Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.
Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.
La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.
Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.
Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.
Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.
Information importante pour les investisseurs en Allemagne
Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main
Information importante pour les investisseurs en Espagne
Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne
Information importante pour les investisseurs en Italie
Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie
Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni
Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom
Information importante pour les investisseurs en Suisse
Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.
Information importante pour les investisseurs à Singapour
Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.
Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.
3 catégories de produits :
1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.
2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.
3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter le site de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu)

Les notations présentées dans le document peuvent inclure des notations attribuées par des agences de notations externes ainsi que des notations internes établies par la société de gestion sur la base de sa propre méthodologie d'analyse du risque crédit.

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.

WAM : Maturité Moyenne Pondérée jusqu'à la date d'échéance

WAL : Durée de Vie Moyenne Pondérée jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers, calculée comme la moyenne des maturités finales des instruments financiers